

LES NOTATIONS TRUSTPILOT INFLUENCÉES PAR EMRYS



Une fidèle du groupement **EMRYS** signale, le 16 avril 2023, au **Réseau anti-arnaques** :

« Si vous recherchez tant que ça des avis de membres **EMRYS**, vous en avez 4 225 ici ». Un lien permet effectivement de visualiser la notation d'**EMRYS** : 4,5 étoiles (le maximum étant 5) et les commentaires de satisfactions s'y afférant.

Derrière cet excellent résultat se cache une belle manipulation. En effet, le règlement de **TRUSTPILOT** interdit de déposer un avis s'il existe un lien commercial entre le noteur et la société notée.

Un membre **EMRYS** qui se contente d'acheter des cartes cadeaux peut délivrer un avis et une note sur la prestation réalisée. Mais un membre **EMRYS** (parrain) qui recrute régulièrement des membres (filleuls) et qui saisit une note sur **TRUSTPILOT** n'est pas un consommateur lambda mais un partenaire commercial de la société : il viole ainsi délibérément le règlement.

Selon les estimations du **Réseau anti-arnaques**, 75% des notes enregistrées seraient à retirer du panel, ce qui ferait plonger la note à 2 ou 3 étoiles.

Voici un bel exemple de pratique trompeuse et déloyale totalement cautionnée par le Directeur général **Nicolas PAILLARD**, fervent diffuseur d'avis **TRUSTPILOT**, et par le dirigeant **Wilfried RIVIERE**.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)